



Mercredi 24.08.11 | 44e année | No 20

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Il y a de l'électricité dans l'air!

Le Conseil d'Etat a déposé son projet de loi sur l'électricité. S'il est adopté par le Grand Conseil, les taxes communales qui figurent au bas de votre facture d'électricité seront cantonalisées.

Bien que l'idée générale soit louable, à savoir se donner quelque moyen pour développer les énergies renouvelables, elle reste discutable sur la manière et sur le résultat escompté.

La manière d'abord. En invalidant les taxes communales, l'Etat empiète sans vergogne sur les compétences de notre Ville.

Pire, la loi supprime une décision du Législatif. Celle consistant à investir 0,5 ct/kWh dans les énergies renouvelables... précisément. 25 millions de francs sur une enveloppe de cent, dont il était prévu qu'elle soit engagée par Viteos passent ainsi à la trappe.

De plus le budget communal sera amputé. Des moyens transiteront au canton ou seront obligatoirement affectés dans des domaines qui n'ont rien à voir avec l'électricité.

Quant au consommateur, il n'y verra rien: le montant des taxes ne changera pas.

Et le résultat? Alors que le canton dit vouloir une politique énergétique dynamique, le Conseil d'Etat maintient la pression sur le contribuable et brime les investisseurs communaux.

Pour aller de l'avant, ne pourrait-on pas envisager de revoir les taxes à la baisse et de maintenir les investissements prévus par les Villes de ce canton? Nous aurions alors une double dynamique: moins de charges pour les consommateurs dont les PME et des investissements conséquents dans le domaine des énergies renouvelables.

Nous sommes ouverts à la discussion, pour autant que le Château veuille bien nous prêter une oreille attentive, malgré un ciel orageux.

Pascal Sandoz

Directeur des infrastructures et des énergies



Les communes de Neuchâtel et Peseux accueillent jeudi et vendredi les délégués de l'Union des villes suisses.

Bienvenue aux villes suisses

Les Journées des villes suisses auront lieu les 25 et 26 août à Neuchâtel et à Peseux. Jeudi, les 230 délégués prendront part à l'assemblée générale de l'institution ainsi qu'à une série de conférences sur le thème « Changement structurel et renouvellement des villes: le quartier, noyau identitaire et moteur de développement ». Le lendemain, les participants auront l'opportunité de découvrir la région à travers différentes excursions thématiques.

L'Union des villes suisses défend les intérêts des villes et des communes urbaines suisses notamment dans les milieux politiques. Basée à Berne, elle organise chaque année, en collabora-

tion avec une ville hôte, les Journées des villes suisses. Cet événement phare de l'association permet d'aborder des thèmes liés au développement des villes et des agglomérations helvétiques.

Expérience pionnière à Neuchâtel

Les Journées des villes suisses s'articulent autour d'une problématique d'actualité. Les délégués aborderont cette année le thème des quartiers et plus précisément de leur rôle de moteur de développement pour les communes urbaines de Suisse. Plusieurs conférenciers se pencheront sur le sujet dont le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Les conférences s'enchaîneront de 12 à 17 heures avec

entre autres un exposé neuchâtelois. Emmanuel Rey, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste de la Ville de Neuchâtel, présenteront la réalisation du quartier Ecoparc.

Découverte de la région

Les délégués auront l'occasion de découvrir les communes de Neuchâtel et de Peseux vendredi 26 août durant la matinée. Promenade dans la vieille ville, visite de l'exposition « Neuchâtel: une histoire millénaire » au Musée d'art et d'histoire, balade sur le lac ou encore randonnée dans les forêts de Peseux sont autant d'activités parmi lesquelles les délégués devront choisir. (ak)



Une torée géante se tiendra en octobre au Communal de La Sagne pour une tentative de record Guinness.



Christine Gaillard succèdera le 1^{er} septembre à Daniel Perdrizat au Conseil communal. Portrait.

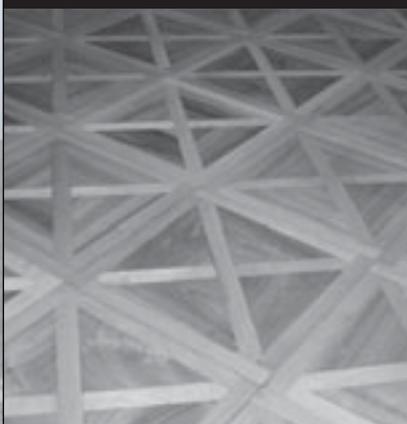


Coup d'œil sur la nouvelle saison du Théâtre du Passage, qui s'ouvrira le 9 septembre.



Stoppa Filis SA
028-423046
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

L'UPN dévoile son programme

La rentrée aura lieu le 21 septembre pour l'Université populaire neuchâteloise (UPN). Langues, arts, littérature, sciences, santé, religion sont autant de thèmes qui seront abordés jusqu'en juin sous forme de cours, de séminaires ou de conférences.

Page 4

A croquer au Pommier

Le Centre culturel neuchâtelois (CCN) a levé le voile sur sa nouvelle saison. Au menu: de l'humour, du théâtre, des spectacles «jeune public», de la musique, des ateliers et des expositions... le tout concocté par des artistes d'ici et d'ailleurs.

Page 5

« Je pars sans amertume »

A une semaine de son départ, le conseiller communal démissionnaire Daniel Perdrizat se dit «serein», mais confesse quelques regrets. Retour sur les sept ans qu'il a passés à l'Exécutif.

Page 8



Le toucher en question dans le sport

Le sport est aussi touché par la violence sexuelle envers les enfants et les adolescents. Le silence qui règne à ce propos se brise peu à peu. S'il est pertinent d'en parler ouvertement, le climat de psychose diffus dans ce milieu nuit aux relations entre sportifs et entraîneurs. Les contacts physiques dans le sport sont remis en question. Enquête.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 31 août 2011.

Le public est invité à participer à une torée géante dans le pâturage boisé du Communal de La Sagne



Une quarantaine de feux seront répartis dimanche 2 octobre dans le pâturage boisé du Communal de La Sagne. • Photo: sp

Torée géante en forêt

Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature fête l'année internationale de la forêt. Il organise en collaboration avec six associations forestières neuchâteloises une série d'animations parmi lesquelles une torée géante. La manifestation aura lieu dimanche 2 octobre dès 11 heures dans le pâturage boisé du Communal de La Sagne. Attention, inscription obligatoire.

Trente communes ont déjà répondu présent. Chacune d'elles se chargera d'allumer et de gérer un foyer, soit une quarantaine au total. L'Association neuchâteloise des maîtres bouchers distribuera gratuitement des saucissons neuchâtelois aux personnes inscrites. Une pièce de 380 grammes, emballée dans du papier d'aluminium, est prévue pour deux participants.

Un record Guinness

Cette torée géante fait l'objet d'une demande de record Guinness. Le but: réunir un maximum de personnes autour d'une torée neuchâteloise. Les organisateurs attendent 2000 participants et ce par tous les temps. Le public aura la possibilité de se désaltérer dans un stand de boissons. Vin, bière et limonades seront en

vente. Les participants n'auront plus qu'à apporter l'accompagnement. Les organisateurs incitent le public à se rendre sur place en train, en vélo ou à pied. Les voitures ne peuvent circuler que difficilement jusqu'au pâturage et les places de stationnement ne sont que peu nombreuses.

« Les forestiers neuchâtelois participeront aux cortèges de la Boudrysia et de la Fête des vendanges »

Une torée pour les écoliers

Le comité neuchâtelois pour l'année internationale de la forêt met sur pied mardi 27 septembre une autre torée pour les élèves de 4^e et 5^e primaire (6^e et 7^e Harmos) du canton. Pas moins de 1000 écoliers auront la possibilité d'y participer. Les organisateurs mettront un tas de bois à disposition de chaque classe. L'enseignant aidera ses élèves à allumer le feu. L'Association neuchâteloise des maîtres bouchers offrira un cervelas pour chaque écolier. Les élèves qui ne mangent pas de porc recevront un cervelas confectionné à base de poulet. Durant cette journée,

les forestiers de la région leur présenteront des démonstrations d'exploitation de bois. Les organisateurs souhaitent «transmettre le goût de la forêt et de la nature» aux plus jeunes.

Un char forestier à la Fête des vendanges

Les forestiers neuchâtelois prendront part au cortège de la Fête des vendanges dimanche 25 septembre et à celui de la Boudrysia le 11 septembre. Ils confectionneront un char pour chacune des manifestations. «Nous tenterons de reconstituer un écosystème forestier dans toute sa splendeur», indique Jan Boni, ingénieur forestier de la Ville de Neuchâtel. Les forestiers-bûcherons évolueront autour d'un char décoré d'écorces, de feuilles et de champignons. Sportifs, botanistes, champignonneurs, chasseurs: tous les utilisateurs de la forêt sont conviés à les rejoindre. Pour participer au cortège, il suffit de s'annoncer auprès du Service forestier de la Ville de Neuchâtel par téléphone au 032 717 76 98. (ak)

Torée géante du dimanche 2 octobre: inscription obligatoire sur www.toreegeante.ch ou par courrier auprès de l'Association forestière neuchâteloise, Les Longues-Raies 13, 2013 Colombier.

 L'Université populaire neuchâteloise dévoile son programme 2011-2012

Favoriser l'accès au savoir

La rentrée aura lieu mercredi 21 septembre pour l'Université populaire neuchâteloise (UPN). Cinquante-huit cours figurent au programme qui s'étend de septembre 2011 à juin 2012. Langues, arts, littérature, sciences, santé, religion sont autant de thèmes qui seront abordés sous forme de cours, de séminaires, de conférences ou encore d'excursions. L'UPN a pour but de favoriser l'accès au savoir et à la culture: ses cours sont ouverts à tous et ne requièrent aucune formation préalable.

L'UPN a pour habitude d'organiser une conférence publique et gratuite pour lancer sa nouvelle saison. Cette année, elle aura lieu mercredi 21 septembre à 20h15 à l'avenue du Premier-Mars 26 dans l'Aula de l'Université de Neuchâtel. Jean-Philippe Schütz, professeur de sylviculture à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et président de l'Association européenne ProSilva, présentera un exposé intitulé «La forêt au carrefour d'intérêts multiples: chance ou malédiction?».

Année de la forêt

Outre sa traditionnelle conférence publique, l'UPN a décidé de marquer l'année internationale de la forêt par la mise en place en octobre d'un cours à la fois théorique et pratique sur la ges-



Françoise Bonhôte, Jacques Ramseyer, Nelly Favez et Michel Favez présentent le nouveau programme des cours de l'Université populaire neuchâteloise.

tion du patrimoine boisé de Neuchâtel. Milan Plachta, ingénieur forestier EPFZ, exposera différents exemples de gestion durable des ressources forestières. Les participants découvriront ensuite des cas concrets lors d'une balade en forêt à Peseux. D'autres excursions dans la nature figurent au programme 2011-2012: les participants auront notamment la possibilité de partir à la découverte des oiseaux, des plantes comestibles ou du Creux-du-Van.

Nouvelles collaborations

Le programme comporte de nouvelles collaborations avec des acteurs culturels de la région. François Cattin, musicien, enseignant et compositeur, racontera l'esthétique de la musique en lien avec les cinq concerts de la saison de L'Ensemble symphonique Neuchâtel. L'Université de Neuchâtel participe également aux cours de l'UPN par l'intermédiaire de deux de ses professeurs. Daniel Schulthess

donnera un cours de philosophie consacré à l'humour et Etienne Piguet, lui, présentera une conférence sur l'immigration en Suisse. Dans le domaine artistique, l'Académie de Meuron dispensera des cours de dessin et de modelage et Walter Tschopp, conservateur au Musée d'art et d'histoire, présentera une conférence sur la monumentalité dans la production artistique.

Apprendre les langues

L'UPN propose également bon nombre de cours de langues. Français, allemand, anglais, italien et espagnol figurent parmi les langues enseignées. Dans chaque langue, l'UPN dispense des cours de niveaux différents. Les personnes intéressées ont notamment la possibilité de prendre part à un cours d'anglais en vue de se présenter aux examens du First. (ak)

Programme complet sur <http://upn.cpln.ch>. Renseignements par téléphone au 032 725 50 40.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 4 septembre, exposition «Visarte».

Jusqu'au 16 octobre, exposition Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde.



Jeudi 25 août à 11h15, démonstration publique des automates Jaquet-Droz. Mardi 30 août à 12h15, mardi du musée. Exposition Gérard Schneider: la grandeur des gestes de l'après-guerre. Visite commentée par Walter Tschopp.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert

ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 31 août: «Les vagues à l'âme», exposition de Jean-François Husson et Gilles Bidet. Ouvert ma de 14 à 18 heures, me-sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 2 octobre, exposition Philippe Joset, sculpture. Nicole Siron et Maryse Guye-Veluzat, céramiques (villa de l'Ermitage).

Divers

Fête de Serrières, vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 août à 21 heures sous le pont Berthier à Serrières (rue Erhard-Borel): «La prise de Neuchâtel», par le

théâtre Tumulte, texte de Michel Beretti et paroles de citoyens neuchâtelois. Prix des places: Fr 20.-/15.-; jusqu'à 15 ans Fr. 10.-; club Espace: Fr. 5.- de réduction; prix spécial pour les Serriérois-es Fr. 12.-. (réservations 24 heures à l'avance, de 9 à 19 heures tél. 032 725 76 00). www.tumulte.ch

Samedi 27 août de 15 à 17 heures, thé dansant à la pension Le Clos (Clos-de-Serrières 93). Entrée libre. Renseignements: tél. 032 732 12 00.

Dimanche 28 août de 9 à 16 heures, vallon de Serrières (rue Erhard-Borel). Brocante en plein air, stands de travaux pour petits et grands, roulotte des délices et animations. Renseignements: tél. 032 731 72 31, animation@aqsb.ch www.aqsb.ch

Visite de la Collégiale, lundi 29 août à 17 heures et 18h30: «Les sculptures romanes et gothiques de la Collégiale, par Guido Faccani, archéologue.

L'actualité culturelle

Un chemin vers l'impressionnisme

Dans le cadre des douze vendredis aux orgues de la Collégiale, Daniel Chapuis interprétera des œuvres de Boëly, Franck et Vierne, ce vendredi à 18h30.

Né en 1973, Daniel Chappuis commence ses études d'orgue à Genève, avant de les poursuivre au Conservatoire de Grenoble où il obtient une médaille d'or en 1995, suivie d'un diplôme de perfectionnement et d'un certificat d'improvisation. Il étudie parallèlement le clavier et la basse continue et obtient un premier prix de virtuosité et un diplôme d'enseignement dans la classe d'orgue de Jean-François Vaucher en 1999.

En avril 2008, Daniel Chapuis est nommé organiste des églises de Saint-Martin et Sainte-Claire à Vevey. Outre son activité veveysanne, qui le conduit à organiser des projets musicaux

variés, il partage son activité entre les concerts et l'enseignement.

Collégiale, vendredi 26 août à 18h30. Entrée libre, collecte (prix indicatif: Fr. 15.-).

Quatuor à cordes

Dimanche 28 août, les Chambristes mettront à l'honneur Franz Schubert et son fameux quatuor «La jeune fille et la Mort».

Alexandre Dubach, violoniste virtuose bien connu des auditeurs neuchâtelois, Erzsébet Barnàcz, violon, Frédéric Carrière, alto et Etienne Frenk, violoncelle, constitueront le quatuor de ce premier concert dominical de la nouvelle saison musicale.

En ouverture du concert et dans l'optique de partager le travail de compositeurs vivants, Frédéric Carrière et Doruntina Guralumi, basson proposeront une création du compositeur bernois Daniel Andres.



Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 28 août à 11h15. Billets à l'entrée. Adultes Fr. 25.-, AVS/étudiants Fr. 20.-, club Espace Fr. 5.- de réduction. Pas de réservation. Ouverture de la caisse 45 minutes avant le concert. www.leschambristes.ch

Huit Pantillon sur scène

Afin de célébrer joyeusement ses 80 ans, Georges-Henri Pantillon,

pianiste, organiste et directeur pendant 30 ans des chorales des Gymnases et de l'École Normale ainsi que de divers autres choeurs, entouré de sept musiciens professionnels de sa famille invite la population à un concert de musique de chambre, mardi 30 août au Temple du Bas. Georges-Henri Pantillon jouera en compagnie de son fils Marc et son petit-fils Michaël, pianistes, ses belles-filles Klara, Carole et son fils Louis, violonistes, son fils Christophe et son petit-fils Gabriel, violoncellistes et sa petite-fille Anne-Laure, flûtiste.

Le public entendra des solos, duos, trios, quintettes de Schubert, Brahms, Dvorak, Prokofiev, etc.

Temple du Bas, mardi 30 août à 20h30. Entrée libre.

Le Centre culturel neuchâtelois (CCN) présente sa saison 2011-2012

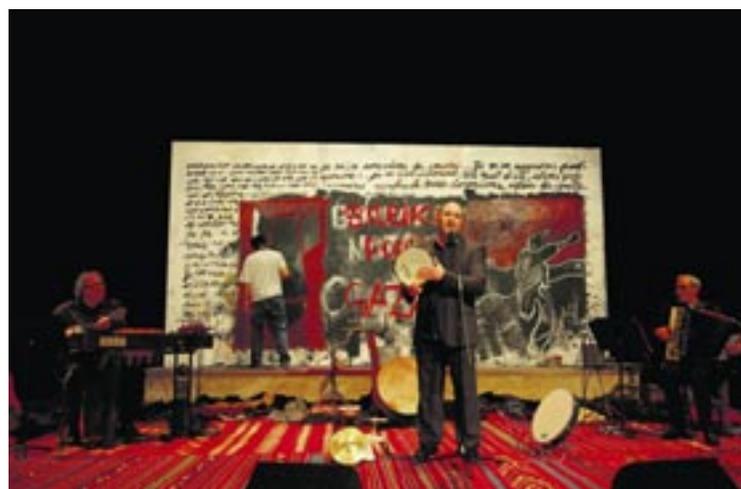
A grappiller au Pommier

«Changer les idées et se changer les idées»: c'est ce que nous propose le Centre culturel neuchâtelois (CCN) tout au long de sa nouvelle saison, qui s'ouvrira le 5 septembre. Au menu: du théâtre, de l'humour, des spectacles «jeune public», des contes, de la musique, des ateliers, des expositions... le tout concocté par des artistes d'ici et d'ailleurs. Coup d'œil sur les mois de septembre à décembre.

L'un des coups de cœur du directeur du CCN Roberto Betti est sans conteste «Quand m'embrasseras-tu?», un spectacle musical et pictural autour des poèmes du Palestinien Mahmoud Darwich par la Cie Brozzoni (F) fin octobre. «Ce n'est pas une prise de position politique sur le conflit israélo-palestinien, mais un spectacle d'une grande sensibilité, un appel à trouver une réponse autre que les bombes dans cette tragédie», explique Roberto Betti. «Irina, toujours rayonnante», un «cabaret nucléaire décapant» proposé en novembre par un collectif genevois, est l'autre temps fort de ce début de saison.

«Quichotte des villes»

Comme toujours, le théâtre du Pommier choisit particulièrement son jeune public, en proposant une



Le Pommier propose notamment «Quand m'embrasseras-tu?», un spectacle musical sur les textes d'un poète palestinien. • Photo: Marc Limousin

dizaine de spectacles en tous genres – dont l'un en italien! – ainsi que des ateliers de dessin avec Haydé, la créatrice du chat «Milton», durant les vacances. Au programme figure même une première mondiale: «Quichotte des Villes» par le Théâtre Ecart de Genève, qui narre la fugue à mobylette de deux adolescents révoltés.

Ce début de saison comprend aussi la 14^e Semaine internationale de la marionnette, des contes bilingues, des soirées littéraires et des concerts, avec notamment La Sestina, Malcolm

Braff ou la chanteuse bâloise Anna Aaron. Culture nomade, en collaboration avec les ateliers d'ethnomusicologie de Genève, proposera par ailleurs de la musique indienne et maghrébine. (ab)

Programme complet sur www.ccn-pommier.ch. Il est par ailleurs encore temps de s'inscrire à l'école de théâtre du CCN. La séance d'information aura lieu le mardi 30 août. Inscriptions, réservations et informations: 032 725 05 05.

Chronique culturelle



Bonne prise

Avis à ceux qui l'auraient manqué dans la cour des Terreaux ou celle du Château: «La prise de Neuchâtel» est à voir encore vendredi, samedi et dimanche sous le pont Berthier, à Serrières. Michel Beretti pour le texte, Jean-Philippe Hoffman, pour la mise en scène, Olivier Forel à l'accordéon, La Castou, Christine Brammeier, Benjamin Cucho, Olivier Nicola, Monique Ditisheim et les très professionnels amateurs de la Cie de Serrières nous ont concocté un bon spectacle populaire de plein air qui vaut plus, à notre avis, par de prenantes témoignages contemporains que par les tableaux retraçant l'histoire de Neuchâtel. Avec le tandem Beretti-Hoffman, le discours politique n'est jamais loin derrière la gaudriole! L'immigrée italienne, la Française juive, l'Algérien horloger, le Cap-Verdien révolté ont des choses à dire et les disent bien. Par exemple que le sang des esclaves noirs suinte encore aujourd'hui des pierres de nos bâtiments historiques... Le bouche à oreille faisant son effet, les trois représentations du week-end dans la cour du Château furent prises d'assaut. Alors, pour Serrières, mieux vaut réserver! Tél. 032 725 76 00.

Patrice Neuenschwander



27.-

*Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelais
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles ! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelais, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie



Christian Trchsel

Les dernières statistiques concernant la consommation d'énergie du pays sont sorties en pleine période estivale, en toute discrétion. Les chiffres sont tout simplement écœurants: de tous les temps, la Suisse n'a jamais autant dépensé d'énergie... Mais que cache donc cette discrétion adoptée par l'ensemble des acteurs du milieu de l'énergie?

Pour y voir plus clair, regardons l'évolution de la situation au cours de ces 20 dernières années. Tout se passe bien pour les vendeurs de carburants (essence et diesel), d'électricité et de gaz naturel. Pour ces produits énergétiques, tous les records ont été battus en 2010. Et leur progression en 20 ans est très significative: +16% pour l'essence, +28% pour l'électricité et +82% pour le gaz naturel. Si les produits pétroliers (carburants pour les véhicules et combustibles de chauffage) marquent une légère diminution de l'ordre de 1% en 20 ans, l'ensemble des produits fossiles (pétrole et gaz)

poursuit sa progression avec une augmentation globale de 8%. La froide analyse de ces chiffres démontre que nos émissions de CO₂, le fameux gaz à effet de serre, sont reparties à la hausse avec une croissance de 3% en 2010 alors que l'objectif visait une réduction de 10% par rapport à 1990!

Mais comment une telle situation peut-elle se produire alors que la Confédération et les cantons ont mis en place des programmes paraît-il ambitieux comme Energie2000 ou SuisseEnergie? Quelques explications:

- les carburants sont exemptés de la taxe CO₂, ce qui constitue une incroyable inégalité de traitement par rapport aux combustibles de chauffage;
- la promotion des pompes à chaleur est responsable d'un appel de puissance électrique inacceptable en hiver;
- les conditions d'octroi des subventions du programme bâtiments ont été réduites suite au grand succès rencontré par ce programme!

Et la situation ne va pas s'améliorer suite à la récente et excellente décision du Conseil fédéral d'abandonner la filière nucléaire en Suisse. Il est en effet à craindre que notre électricité manquante sera à l'avenir principale-



La réduction des émissions de CO₂, bien que difficile à atteindre suite à la décision du Conseil fédéral d'abandonner l'énergie nucléaire, est un enjeu vital pour notre société (cheminée de Saïod à Colombier).

ment produite par des grandes centrales thermiques alimentées au gaz naturel. Ce scénario aura comme principal effet pervers d'augmenter très sensiblement nos émissions de CO₂. Pour être précis, ce sera 1000 kilos de CO₂ supplémentaires par habitant et par année alors que cette quantité est déjà aujourd'hui de 5200!

En dehors des effets liés au réchauffement climatique, les incidences d'une telle évolution restent inquiétantes. Cette stratégie conduit en effet à augmenter notre dépendance vis-à-vis des ressources fossiles, qui représentent

aujourd'hui déjà près de 70% de nos besoins globaux, en les portant à plus de 80%! Les réserves de ces agents énergétiques étant limitées, ce choix revient très clairement à accélérer une pénurie inéluctable et programmée à court terme. Drôle de manière de résoudre les problèmes!

C.T.



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Musées en vadrouille

Samedi 3 septembre de 10 à 16 heures, journée en forêt entre science et création, dès 7 ans.

Prendre un pique-nique et quelque chose à griller sur le feu. Rendez-vous à 10 heures au Muséum d'histoire naturelle et retour à 16 heures au Musée d'art et d'histoire.

Sur inscription: Fr. 55.- par enfant (puis Fr. 45.- pour un frère ou une sœur). Nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, fax 032 717 79 19. www.atelier-des-musees.ch

Animations dans les commerces

Les commerçants du centre-ville acceptant le batz organisent une animation autour des poids et mesures:

- mercredi 24 août de 14 à 16 heures chez Oka Espace beauté (rue du Seyon 11)

- samedi 27 août de 10 à 12 heures au Cabinet d'amateur (escalier du Château 2)

- mercredi 31 août de 14 à 16 heures chez Tapis Rouge (rue du Coq-d'Inde 5)

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures: 9h à 20h.



Piscine de Serrières

Horaire: 9h à 19h.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Mercredi 24 août, 18h45, Olympique Metalor-Lokomotiv Colorix, groupe A.

Jeudi 25 août à 20h15, Spartak FdU-Medtronic, groupe B.

Lundi 29 août, 18h45, La Gondola-Nexans, groupe A.

Mercredi 31 août 20h15, Bar 21-Spartak FdU, groupe B.

Football

Mercredi 24 août, terrain naturel Pierre-à-Bot, 16h30, FC Serrières-FC Vully-Sport, juniors D1 (match amical).

A 19h, FC Serrières-Auvernier, juniors B1.

Vendredi 26 août, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, FC

Espagnol-FC Fleurier, vétérans.

Samedi 27 août, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, FC Serrières-FC Corcelles, juniors E1. A 10h30, FC Serrières-FC Fleurier, juniors E2.

A 12h30, FC Serrières-FC Cornaux, juniors D2.

A 13h30, FC Serrières-FC Le Parc, juniors B1.

A 18h30, FC Espagnol-FC Corcelles, 3^e ligue.

Samedi 27 août, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 15h, FC Serrières-FC Fleurier, juniors B2.

Dimanche 28 août, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, FC Serrières-FC Schötz, 1^{re} ligue.

Rugby

Samedi 27 août, terrain de Puits-Godet, 8h-21h, tournoi de rugby, Flag.



A une semaine de son départ, Daniel Perdrizat revient sur ses sept ans au Conseil communal

« Je pars sans amertume, mais non sans »

Dans une semaine, une page se tournera pour Daniel Perdrizat: le conseiller communal quittera ses fonctions le 31 août, après sept ans passés à l'exécutif. Développement de l'accueil extrafamilial, création d'un Hôtel des Associations, lancement d'Anim'action: l'élú de Solidarités s'est fortement engagé dans divers domaines touchant à la jeunesse et à la cohésion sociale avec, comme constante, le souci d'impliquer la population dans la vie locale. La porte de son bureau était d'ailleurs toujours ouverte. Pas étonnant donc qu'à l'heure du bilan, il retienne davantage « la somme des liens tissés sur le plan humain que la liste des coupers de ruban ».

Fin juin dernier, l'annonce de la démission pour des raisons d'ordre privé de Daniel Perdrizat à moins d'un an de la fin de son second mandat au Conseil communal a pris tout le monde par surprise. Tout au plus précise-t-il aujourd'hui que sa démission « ne pouvait attendre la fin de la législature » ni « s'accommoder d'un quelconque calcul politique ».

Préserver sa vie privée

A une semaine de l'échéance, il se dit « serein »: « Je n'ai aucune amertume. Je ne dirais pas aucun regret, puisque j'ai aimé ce que j'ai fait et l'aurais fait encore volontiers. Mais il faut parfois faire des choix dans la vie. » S'il avait un conseil à donner à Christine Gaillard, qui reprendra les dicastères de la Santé et des Affaires sociales ainsi que de la Jeunesse et de l'Intégration, ce serait de « ne pas se laisser submerger ».

« C'est très important, surtout pour quelqu'un qui a de jeunes enfants, d'arriver à préserver un équilibre entre vie publique et privée », confie Daniel Perdrizat. « Naïvement, je pensais que j'étais à l'abri de ces problèmes étant donné que mes enfants étaient grands à mon entrée en fonction, mais j'ai dû constater que ce n'était pas le cas. Sans doute est-ce moi qui n'ai pas su mettre des limites. »

Rester militant

L'élú démissionnaire ignore encore de quoi son avenir sera fait. Il ne compte pas reprendre son ancienne étude d'avocat: à 55 ans, il préfère « aller de l'avant et entamer un

nouveau chapitre » de sa vie. S'il n'envisage pas non plus de revenir siéger au Conseil général, il ne cessera pas pour autant de s'engager pour son parti, Solidarités. « Je n'ai pas l'intention de me retirer dans une grotte. J'ai toujours envie d'être un acteur de cette société », relève-t-il.

Daniel Perdrizat entend en outre garder un lien avec le milieu associatif, par exemple au travers de l'Hôtel des Associations, l'une des réalisations dont il est le plus fier et qui s'avère emblématique de son action. « J'ai eu tout au long de mon mandat la volonté de rassembler les gens, de les faire participer aux décisions qui se prennent et à la gestion des affaires qui les concernent. C'est ma marque de fabrique. Car pour moi, la politique n'est pas le fait de professionnels, mais des gens eux-mêmes. »

Démocratie locale

C'est dans cet esprit que Daniel Perdrizat a mis en place des instances participatives dans la réforme des structures scolaires, qu'il a instauré sous l'une de ses deux présidences des rencontres entre le Conseil communal et la population ou qu'il s'est battu

pour que la tour des Cadolles soit vendue à la société créée par la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) pour favoriser l'autogestion du logement étudiant.

Et c'est dans le même ordre d'idée que le conseiller communal a participé avec ses collègues des communes voisines à la mise en place de nouvelles instances de démocratie locale dans le cadre du projet de fusion du Nouveau Neuchâtel, un processus qu'il regrette de ne pouvoir accompagner plus avant. Un autre regret est la difficulté à pouvoir « transformer l'essai » que constitue Anim'action, le projet-pilote d'animation socioculturelle mené deux ans durant dans deux quartiers de la ville.

Crèches

A l'heure du bilan, Daniel Perdrizat se dit aussi « très content du bond en avant » opéré cette année dans le secteur des crèches et de l'accueil parascolaire après plusieurs années de blocage. Mais ce qu'il retient avant tout de son passage au Conseil communal, ce sont les contacts noués avec les gens, et ce, à tous les niveaux. (ab)

S'il quitte le Conseil communal, Daniel Perdrizat continuera de s'engager, notamment dans le milieu associatif.



Christine Gaillard prêtera serment lors de

Nouvelle verte

La verte Christine Gaillard, 52 ans, succède au conseiller communal démissionnaire, Daniel Perdrizat. Dans une semaine, elle reprendra la direction des dicastères de son prédécesseur, soit la Jeunesse et l'Intégration ainsi que la Santé et les Affaires sociales. Christine Gaillard a œuvré dans des domaines aussi variés que le développement durable, la coopération au développement, l'aménagement du territoire, la gestion de l'énergie et encore les politiques forestières. Portait.

Née en Suisse, Christine Gaillard a passé son enfance en Allemagne. Mariée et mère de deux enfants, elle a suivi une première formation dans les beaux-arts à Bâle. Elle fait ensuite des études post-grades sur les pays en voie de développement à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et obtient par

regrets »



Christine Gaillard remplacera le conseiller communal démissionnaire, Daniel Perdrizat, à compter du 1^{er} septembre.

de la séance du Conseil général du 12 septembre

venue au Conseil communal

ailleurs un master en administration publique à l'IDHEAP à Lausanne. Durant sa carrière professionnelle, elle a vécu au Rwanda, en Bolivie, en Amérique centrale ainsi qu'à Berne, où elle travaillait pour l'administration fédérale. Installée à Serrières depuis 2002, elle participe activement à la vie de son quartier. Elle a entre autres présidé le comité de l'Association de quartier de Serrières et le Conseil des parents de la ville.

Des actions durables

Jeune, Christine Gaillard ne souhaitait pas se lancer dans la politique trop tôt. «Je voulais participer à des actions concrètes», explique-t-elle. La représentante des Verts a pris part à toutes sortes de projets tant internationaux que locaux. Elle a par exemple mis sur pied un programme d'électrification rurale avec des énergies renou-

velables en Bolivie. «Il était fondamental que les communes locales soient responsables de leurs réalisations», précise-t-elle. Dix ans plus tard, elle est retournée sur place: «Le système continue à fonctionner et à essaimer dans d'autres localités et même d'autres pays.» D'après ses propos, les citoyens et notamment les jeunes ont un rôle à jouer dans le développement de leur cité. Ses préoccupations l'ont d'ailleurs poussée à réaliser son travail de master sur le thème «La participation de la population dans la mise en œuvre des politiques publiques».

Une nouvelle inattendue

Lors des élections communales de 2008, M^{me} Gaillard a terminé deuxième sur la liste PopVertsSol. «A cette époque, la fonction de conseillère communale m'intéressait beaucoup, mais je ne pensais pas avoir la moindre

chance d'y accéder», se souvient Christine Gaillard. Quand le conseiller communal Daniel Perdrizat a décidé de démissionner, il l'en a informée en premier. «J'ai été très surprise et j'ai regretté qu'il quitte ce poste qu'il a si bien occupé», confie-t-

« C'est un défi que je me réjouis de relever »

elle. Christine Gaillard envisage son engagement politique selon trois principes: la responsabilité, la cohérence et le respect. «En tant que membre de l'exécutif, j'ai la responsabilité de faire évoluer les différentes prestations de la Ville en tenant compte des intérêts de chacun et de les rendre accessibles à toutes et à tous. Je veillerai à garder

une cohérence entre mes propos et mes actions. Et surtout, j'attache une grande importance au respect de l'être humain et de l'environnement», explique-t-elle.

Christine Gaillard entrera en fonction le 1^{er} septembre. «J'ai la chance de pouvoir compter sur les explications de Daniel Perdrizat à propos des dossiers en cours», indique-t-elle. Durant cette fin de législature – il en reste à peine huit mois –, elle devra notamment s'occuper de la mise en œuvre concrète du concordat pour l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS). «Ce dossier demandera beaucoup de travail. Il s'agit d'une belle opportunité et d'un grand défi que je me réjouis de relever», sourit Christine Gaillard. Elle entend s'engager à long terme et compte se présenter aux élections communales en 2012. (ak)



Pas moins de 39 spectacles à l'affiche de la douzième saison du Théâtre du Passage

Une saison foisonnante

Dans une semaine, le rideau se lèvera sur la douzième saison du Théâtre du Passage. Trente-neuf spectacles, dont un tiers d'exclusivités suisses, se succéderont sur la scène du 1^{er} septembre au 9 mai prochains. Il y aura bien entendu du théâtre, mais aussi de la danse, de l'humour, de l'opéra, du cirque, de la chanson et, pour la première fois, du jazz avec le quintette du Français Michel Portal. Parmi les têtes d'affiche, Jean-François Balmer campera Henry IV.

La saison débutera par un beau cadeau : « Antigone », une création des compagnies du Passage et de L'outil de la ressemblance, qui sera jouée gratuitement durant dix soirs dans le cadre du Millénaire. Particularité de cette pièce, qui montre les enfants d'Œdipe se déchirer pour le trône, les prologues seront joués en même temps dans différents lieux du centre-ville. Les spectateurs convergeront ensuite au Passage.

Scène neuchâteloise à l'honneur

Quatre autres spectacles neuchâtelois sont au programme. En novembre, la nouvelle compagnie accueillie en résidence, Sugar Cane de Frédéric Mairy, présentera avec Tape'nads danse « Le désordre des choses », une pièce sur la solitude mariant théâtre, danse et musique. Frédéric Mairy signe également la mise en scène de « Don Pasqualadino », une adaptation pour les enfants d'un opéra de Donizetti avec les personnages d'Aladin conçue par le ténor neuchâtelois Ruben Amoretti. Un spectacle enlevé et coloré puisant tant dans l'univers de Walt Disney que des Mille et une nuits, à voir en décembre.

En avril, le Théâtre du Passage et le chœur Lyrica monteront l'opéra « Don Carlo » de Giuseppe Verdi, avec l'Orchestre de chambre du Jura et des chanteurs aussi renommés que Ramon Vargas et Fernando de la Mora aux côtés de Ruben Amoretti et Brigitte Hool. La chanteuse neuchâteloise Olivia Pedroli interprétera en outre son dernier album « The Den », avec l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN).

Sartre, Claudel et Albert Cohen

Côté théâtre, la programmation puise à part égale dans le registre classique et contemporain. Le public pourra notamment découvrir en exclusivité suisse « Le pain dur » de



En février, le talentueux Jean-François Balmer sera sur la scène du Passage dans « Henri IV, le bien-aimé ». • Photo : Bernard Richebe

Paul Claudel, « Les mains sales » de Jean-Paul Sartre, « Les combats d'une reine » d'après des textes de la prostituée genevoise Grisélidis Réal avec entre autres l'actrice française Judith Magre ou « Les soliloques de Mariette », un monologue haut en couleurs retraçant « Belle du Seigneur » d'Albert Cohen du point de vue de la cuisinière.

Parmi les autres spectacles à ne pas manquer figurent « Henri IV, le bien-aimé », une fresque historique qui sera jouée en février par une quinzaine d'acteurs dont Jean-François Balmer, ainsi que l'adaptation du film d'Ingmar Bergman, « Scènes de la vie conjugale », en mars.

Shakespeare côtoie l'Eurovision

Dans le registre comique, il y aura du théâtre de boulevard avec « La dame de chez Maxim » de Feydau, une

« Plusieurs humoristes sont par ailleurs programmés, dont les frères Taloché, Gaspard Proust ou Thierry Meury. »

comédie italienne du XVIII^e siècle (« Le menteur » de Carlo Goldoni) et une farce de William Shakespeare, « La

comédie des erreurs », dans une mise en scène moderne et arrosée. A noter encore la pièce du Suisse Massimo Furlan, qui recrée le concours Eurovision de la chanson de 1973.

Côté humour, feront halte au Passage la clown suisse Gardi Hutter ainsi que la comédienne fribourgeoise Anne-Marie Yerli, qui parle avec drôlerie de son coin de pays dans « Allume la rampe, Louis ! ». Plusieurs humoristes sont par ailleurs programmés, dont les frères Taloché, Gaspard Proust ou Thierry Meury.

Tintin et Peter Pan

Quatre petites merveilles attendent les enfants. Outre « Don Pasqualadino », citons l'adaptation des « Bijoux de la Castafiore » par le théâtre Am Stram Gram en novembre ou « Les pirates rescapés », un spectacle dans lequel deux comédiens recréent tous les personnages de Peter Pan, à voir dès quatre ans en mars.

Côté danse, le Passage accueillera en mars des champions du monde russes de hip hop dans « Davai, Davai » et une compagnie de renommée internationale, « Lalala Human Steps », en avril. Au menu figure également du ballet avec « Roméo et Juliette » de Prokofiev par le Grand théâtre de Genève, deux opéras (« L'apothicaire » de Haydn et « La fille du régiment » de Donizetti), un spectacle mariant cirque et magie (« Saga » par la Cie La Torgnole), ainsi qu'un aperçu d'un art



L'adaptation des « Bijoux de la Castafiore » ravira les inconditionnels de Tintin, petits ou grands. • Photo : Marc Vanappelpghem

millénaire chinois féérique, « L'opéra de Pékin ».

Jeunes choyés

A ce jour, plus d'un millier d'abonnements ont été vendus et quatre supplémentaires sont programmées. La vente des billets individuels est ouverte depuis le 23 août. Les étudiants et les apprentis peuvent acquérir, pour 49,95 francs, un pass leur permettant d'obtenir des billets à 10 francs. (ab)

Programme complet sur www.theatredupassage.ch

A propos...



Bienvenue chez nous!

L'inscription du principe de l'autonomie communale dans la Constitution fédérale n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'une longue, une très longue réflexion chapeautée par l'Union des villes suisses. Aujourd'hui, l'article 50 de la Bible de la législation fédérale précise que la Confédération doit tenir compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes et doit prendre en considération la situation particulière des villes et des agglomérations urbaines. Que la victoire fut belle!

Jeudi et vendredi prochains, l'Union des villes suisses tiendra ses assises annuelles à Neuchâtel. Pour recevoir les délégués des 122 exécutifs des villes helvétiques membres de l'institution, Neuchâtel et Peseux se sont unies et offriront aux congressistes une vaste palette de leurs atouts respectifs, touristiques, économiques et écologiques. Comment développer des quartiers durables? Quelles sont les conditions nécessaires pour que cette démarche soit couronnée de succès? Telle sera la thématique qui occupera le centre des débats en cette fin de semaine.

Neuchâtel – Peseux se réjouissent d'accueillir l'Union des villes suisses.

Rémy Voirol

Enquête publique

Demande de Monsieur Maelvan Even, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une zone de repos 4a, chemin des Trois-Portes, article 5902 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Résidence des Trois-Portes Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 26 août au 26 septembre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Offre d'emploi

Le Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Neuchâtel gère une grande variété d'interventions notamment dans le cadre d'urgences sanitaires, d'interventions « feu », « lac », « GRIMP » et « plongeurs ».

Afin de compléter son effectif, il met au concours un poste d'

opérateur-trice à 100%

dont la mission comprendra, notamment, les tâches suivantes:

- recevoir les alarmes de la centrale de la Police neuchâteloise,
- coordonner l'engagement des forces d'interventions sanitaires du Littoral neuchâtelois, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers,
- coordonner l'engagement des sapeurs-pompiers pour le Littoral centre,
- fonctionner comme centrale de transmission pour le SIS Neuchâtel,
- préparer et donner de l'instruction selon les ordres reçus.

Agé/e de plus de 20 ans, vous êtes au bénéfice d'un CFC ou titre jugé équivalent. Vous maîtrisez les outils informatiques courants Word et Excel et avez de la facilité avec toutes les nouvelles technologies.

Capable de vous intégrer dans une équipe et de travailler en horaire irrégulier (par tranche de 12 heures), vous faites preuve de dynamisme et êtes capable de prendre des décisions.

La maîtrise d'une seconde langue ainsi qu'une expérience professionnelle ou de milice dans le domaine des secours seraient des atouts.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du Capitaine Pascal Ferrari au 032 717 75 75.

Si cette offre vous concerne, nous attendons avec plaisir votre offre de services (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copies des diplômes, certificats et extrait de casier judiciaire), jusqu'au **mercredi 31 août 2011** à l'adresse suivante:

Service d'Incendie et de Secours
Postulation
Case postale 3029
2001 Neuchâtel

Entrée en fonction: à convenir.

Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines élections fédérales du 23 octobre 2011, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 38.

Les partis politiques doivent s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité et les affiches doivent être déposées jusqu'au **mardi 6 septembre 2011 à 15 heures** à la SGA Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention « affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel »).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité

Conseil communal

Arrêté

proclamant élue membre du
Conseil communal
Madame Christine Gaillard
(Du 27 juin 2011)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir le siège devenu vacant au Conseil communal, par suite de la démission de M. Daniel Perdrizat, avec effet au 31 août 2011,

Vu le résultat de l'élection du Conseil communal, du 27 avril 2008,
Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

Vu l'article 86 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,

arrête :

Article premier. – M^{me} Christine Gaillard, première suppléante de la liste PopVertsSol, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élue membre du Conseil communal, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel « Vivre la ville »; il en sera délivré un exemplaire à M^{me} Christine Gaillard.

Neuchâtel, le 27 juin 2011.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

**Le président,
Alain Ribaux**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

A louer

Exclusivement pour couple au bénéfice de l'AVS, de condition modeste

Cadolles 13 à Neuchâtel

appartement de 3 pièces au 2^e étage
Loyer mensuel: Fr. 1'022.-,
charges comprises
Libre dès le 15.10.2011.

Quai Philippe-Godet 18

Places de parc sécurisées
Loyer mensuel Fr. 180.-.

Contact et renseignements :

M^{me} C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 72.

La chronique musicale de...

Rythme et amour



Mathieu Neuenschwander

1000 ans ça se fête, ça vous commencent à le savoir! Et bien le prochain week-end du Jeûne (16-17-18 septembre) cette bonne vieille ville de Neuchâtel nous paie toute une série de concerts afin de remercier comme il se doit ses gentils administrés. Au menu: The Rambling Wheels, Junior Tshaka, Madjo, Alain Morisod, plein d'autres et aussi le boss du Blufunk: Keziah Jones! Ça va groover.

Revenons tout d'abord sur la belle histoire du griot funky des temps modernes! Il était une fois le 1^{er} octobre 1968. Olufemi Sanyaolu pousse sa première vocalise à Lagos au Nigéria. Il a du bol Olufemi, il grandit dans une famille plutôt aisée de la capitale nigériane. Du coup tonton Sanayolu (la version africaine d'Onc' Picsou?) le prend sous son aile et lui propose de grandir avec lui. Départ pour Constantine en Algérie où son protecteur fait du business. Comme nos deux lascars ne vont pas s'arrêter en si bon

chemin, ils déménagent en Angleterre quelques années plus tard. C'est au pays des Beatles et des Fish & Chips que le futur Keziah Jones va avoir sa première révélation musicale. La claque monumentale que l'ado de 13 ans va se prendre se produit tout d'abord avec un piano. Le jeune musicien commence donc à prendre des cours puis il change trois ans plus tard pour la guitare. Alors on aurait pu se dire que Tonton aurait pu faire jouer ses contacts pour trouver à son neveu préféré un joli contrat dans une maison de disques mais il n'en est rien. Keziah Jones est un self made man. Cette envie de musique et d'indépendance le pousse à partir jouer, «Busker» à Paris, dans le métro. C'est justement pendant qu'il est en train de faire la manche underground qu'un directeur artistique de la maison de disques, Delabel France, le repère en 1991.

Deux ans plus tard il sort son premier disque: «Blufunk Is A Fact». Le Blufunk est sa création, son Frankenstein. Il s'agit d'un habile mélange de blues, de soul, de musique traditionnelle africaine et de... funk!



rian Wood», son dernier album en date, le septième. En 2011, avec un nouveau disque en préparation, Keziah Jones va donc investir la scène des concerts du Millénaire de Neuchâtel lors du prochain week-end du Jeûne fédéral. Au programme, une cinquantaine de concerts gratuits se dérouleront dans dix lieux de la ville: la place des Halles, la place du TransEurope, le Temple du Bas, le Théâtre du Pommier, la Maison du Concert, la Collégiale, le Théâtre du Passage, le Bar King, le café du Cerf et la Case à chocs. Keziah ne sera donc pas le seul à nous divertir... on en cite quelques-uns en vrac: Maceo Parker, William White, Erik Truffaz, Madjo, Alain Morisod & Sweet People, Junior Tshaka, The Raming Wheels, Zeppo, Dilem Cornélien et encore des tas d'autres. Bonne fête Neuch et merci pour le cadeau!

M.N.

Entre Fela Kuti, Jimi Hendrix et Prince, Keziah Jones va immédiatement s'imposer avec le tube «Rhythm is love». En 2008 l'artiste sort «Nige-

<http://www.keziahjones.com>
<http://live.event1000ne.ch>

A travers l'histoire



La Collégiale avait, au début du XIX^e siècle, un aspect bien différent du bâtiment actuel. Comme le montre la lithographie, l'église possédait à l'ouest trois chapelles dédiées à Saint Guillaume, Saint Grégoire et Saint Antoine. Une seule tour couronnait la nef. La restauration de l'édifice, effectuée entre 1867 et 1870 dans un esprit bien différent de la restauration actuelle, a ajouté une tour et fait disparaître ces chapelles. Lithographie attribuée à Jean-Frédéric Bosset Deluze, vers 1800, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Plus d'informations sur cette image: www.imagesdupatrimoine.ch. Vincent Callet-Molin.

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Daniel Porret, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un appartement en bureau et l'installation d'un ascenseur 8, rue des Beaux-Arts, article 2515 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Claude Rollier.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour la création d'un établissement public 4, rue du Château, article 759 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Huguette Chennaz.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour des transformations intérieures, pour l'aménagement d'un local à gaz et l'installation d'aéroréfrigérateurs 40, route des Gouttes-d'Or, articles 1385 et 1386 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Semtech Neuchâtel Sàrl.

Demande de Monsieur Riccardo Chiappa, architecte à Marin-Epagnier, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale 7, chemin du Joran, article 9683 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Marc Lenggenhager.

Demande de Monsieur Pierre Liechti, architecte à Bienne, d'un permis de construire pour la construction de deux maisons d'habitation et la démolition d'un cabanon de jardin à la rue de l'Orée, articles 6895 et 14830 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Pierre Liechti & Associés Sàrl.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture), d'un permis de construire pour la transformation d'une surface commerciale et la suppression d'une arcade 5, rue des Poteaux, article 10678 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Wincasa AG.

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation d'une maison familiale et l'agrandissement des balcons 26, rue de Sainte-Hélène, articles 1534 et 793 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Didier Rochat.

Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2011, délai d'opposition.

La Ville officielle

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Denis Matthey, architecte à Saint-Aubin, d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin du Signal, article 15571 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur Mikaël Hänni.

Demande de Monsieur Philippe Langel, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour la rénovation des façades et de la toiture de l'immeuble 2, ruelle William-Mayor, article 11966 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Allianz Suisse Immobilier SA.

Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Silvio Dolci, architecte à Yverdon (Dolci Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la construction de quatre garages 46, chemin des Brandards, article 10105 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Frédéric Malcotti.

Demande de Monsieur Hervé Betton, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une remise et l'aménagement d'un appartement 93, rue de l'Évole, article 3623 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Marie-Laure et Jacques Degrange.

Demande de Madame et Monsieur Simone et Claude Blatti, d'un permis de construire pour la création et l'agrandissement d'ouvertures en façades 21, chemin des Grands-Pins, article 42 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture), d'un permis de construire pour la mise en conformité de conteneur-bureau provisoire à l'avenue des Portes-Rouges, articles 8236 et 8237 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Facchinetti Automobiles SA.

Demande de Monsieur Michel Racine, ingénieur à Neuchâtel (RMT

SA), d'un permis de construire pour l'adaptation du projet (modification d'un garage enterré) paru à l'enquête publique du 24 septembre au 25 octobre 2010 12, chemin des Trois-Portes, article 4756 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Magaly et Laurent Monnier.

Demande de Monsieur Michel Reber, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement intérieur et la création d'une lucarne 17, chemin des Valangines, article 9086 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Dominique Massard.

Demande de Monsieur André Rotzetter, ingénieur à Zürich (André Rotzetter + Partner Zürich AG), d'un permis de construire pour l'installation d'une station de météorologie à la route de Chaumont, article 15607 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de l'Office fédéral des constructions et de la logistique.

Les plans peuvent être consultés du 12 août au 14 septembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Silvio Dolci, architecte à Yverdon-les-Bains (Dolci - atelier d'architecture et urbanisme Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition des bâtiments 2, 4, 6 et 34, rue de Bourgogne, articles 9358 et 8982 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Alfred Müller SA.

Demande de Monsieur Pascal Stirnemann, ingénieur à Couvet (Bureau d'ingénieurs Pascal Stirnemann), d'un permis de construire pour la création d'un garage collectif 22, rue des Usines, articles 13143 du cadastre de Neuchâtel et 106 et 107 du domaine public, pour le compte de la Société Philip Morris Products SA.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour la construction d'une piscine extérieure privée 45, chemin du Pré-Girard, article 12712

**Echos**

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice des cultes, aux élections du Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel.

■ Lundi, M. Alain Ribaux, président, représentera les Autorités communales à la cérémonie d'ouverture de la Conférence internationale de l'instruction publique de la Suisse Romande et du Tessin.

■ Durant la période estivale, le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Ursula et Jean-Pierre Jacot-Sollberger, Claudine et Joseph Muller-Lassueur, Gertrude et Pietro Rinaldi-Münger, à l'occasion du 50^e anniversaire de leurs mariages, à M^{mes} et MM. Emilienne et Arnold Jacot-Martin, Betty et Marc Antoine Lehmann-Weil, Katharina et Martin Züger-Dubach, Anna et Arturo de Luca-Pravato, Elda et Fernand Dévaud-Ghiggia à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages, à M^{me} Pierrette et M. Jean Berney-Gafner, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Ruth et Roger Wellinger-Walder, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur Thierry Schneider.

Demande de Monsieur Kurt Kohler, architecte à Peseux (Atelier ac architectes SA), d'un permis de construire pour la construction d'un couvert à voitures 51-61, rue du Vully, article 2509 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Fondation de placement «Zürich».

Les plans peuvent être consultés du 19 août au 20 septembre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Programme cinéma pour la semaine du 24 au 30 août

APOLLO 1 032 710 10 33

CAPTAIN AMERICA - 3D
2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve/sa, lu/ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Chris Evans, Tommy Lee Jones.
De Joe Johnston.

APOLLO 1 032 710 10 33

CAPTAIN AMERICA - 2D
2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF je, di 20h30.
Acteurs: Chris Evans, Tommy Lee Jones.
De Joe Johnston.

APOLLO 1 032 710 10 33

CARS 2 - 3D
5^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
De John Lasseter.

APOLLO 1 032 710 10 33

LA PLANÈTE DES SINGES
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Freida Pinto, James Franco.
De Rupert Wyatt.

APOLLO 2 032 710 10 33

LA PEAU QUE J'HABITE
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je/ve, lu/ma 14h45. VO s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Antonio Banderas, Elena Anaya.
De Pedro Almodovar.

APOLLO 2 032 710 10 33

LES SCHTROUMPFS - 2D
4^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 15h15.
De Raja Yelchin.

APOLLO 2 032 710 10 33

HARRY POTTER 7 - 3D
7^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Daniel Radcliffe, Emma Watson, Rupert Grint.
De David Yates. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33

TU SERAS MON FILS
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h30.
Acteurs: Niels Arestrup, Lorient Deutsch.
De Gilles Legrand.

APOLLO 3 032 710 10 33

MELANCHOLIA
3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Kirsten Dunst, Charlotte Gainsbourg, Alexander Skarsgard.
De Lars von Trier. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

SUPER 8
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Elle Fanning, Kyle Chandler.
De J. J. Abrams. Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44

COWBOYS & ENVAHISSEURS
1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Harrison Ford, Daniel Craig.
De Jon Favreau.

ARCADES 032 710 10 44

LES SCHTROUMPFS - 3D
4^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 15h.
De Raja Yelchin.

BIO 032 710 10 55

THE MUST BE THE PLACE
1^{er} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h, 20h30.
Acteurs: Sean Penn, Judd Hirsch.
De Paolo Sorrentino.

BIO 032 710 10 55

THE ZOOKEEPER
2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 14h15.
Acteurs: Kevin James.
De Frank Coraci.

BIO 032 710 10 55

MANGROVE
2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF sa/di 16h30.
Acteurs: Vimala Pons, Solal, Fabian Tallez Cau.
De Frédéric Choffat. Derniers jours.

REX 032 710 10 77

COMMENT TUER SON BOSS?
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Jennifer Aniston, Kevin Spacey, Jason Bateman.
De Seth Gordon.

REX 032 710 10 77

MEDIANERAS
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Pilar López de Ayala, Inés Efron.
De Gustavo Taretto.

STUDIO 032 710 10 88

UN JOUR
1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h15.
Acteurs: Anne Hathaway, Jim Sturgess.
De Lone Scherfig.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâteloise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations individuelles pour arrêter de fumer pour adultes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Volontariat en ville de Neuchâtel - entraide bénévole (ruelle Fleury 22), permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00.

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires), tél. 032 717 78 20.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

P paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 28 août

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: église ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h, samedi de 11 à 13h (présence et exposition).

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène suivi de grillades.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 28. August, 9.45 Uhr, Gottesdienst im La Chaux-de-Fonds, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 9h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): sa 27 août dès 10h, kermesse au jardin à La Chaux-de-Fonds. Di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... collège de la Promenade: Jérôme et l'ère solaire

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Pierre Grosjean



24/24

**REPLACEMENT PARE-BRISE
CONDITIONS SPÉCIALES**
et nettoyage complet véhicule gratuit



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE



Fédération des
Carrossiers Romands



La promotion des contacts physiques positifs dans le sport constitue un moyen de prévention contre les abus sexuels

Le toucher en question dans le sport

« C'est un jour d'août 1980 que l'Autre a tué froidement mon enfance », révèle Isabelle Demongeot, dans l'ouvrage « Service volé »*. La joueuse de tennis française, née en 1966, a vécu neuf années d'enfer durant lesquelles son entraîneur a abusé d'elle. Le sport est aussi touché par la violence sexuelle envers les enfants et les adolescents. Le silence qui règne à ce propos se brise peu à peu. S'il est pertinent d'en parler ouvertement, le climat de psychose diffus dans ce milieu nuit aux relations entre sportifs et entraîneurs. Les contacts physiques dans le sport sont remis en question.

La notion d'agression sexuelle couvre un large champ. « Le viol ne constitue que le sommet de l'iceberg, sa partie la plus visible et la plus massive », relève l'étude d'Iris Kohler publiée par l'Association suisse pour la protection de l'enfant. Il existe d'autres formes d'abus sexuels, plus subtiles mais tout aussi destructrices, tels le harcèlement, les attouchements, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, etc. Leur impact est d'autant plus grand qu'elles s'inscrivent dans une relation de dépendance affective et de pouvoir. La question des contacts physiques se situe dans cette zone grise.

Sensibilisation et prévention

En 2004, Swiss Olympic a lancé, en collaboration avec l'Office fédéral du sport, une campagne préventive à long terme contre les agressions sexuelles dans le sport. Toutes les fédérations membres, soit 83 au total, se sont engagées à promouvoir des relations saines entre jeunes sportifs et entraîneurs. Swiss Olympic a édité du matériel pédagogique pour les clubs. Un fascicule, rédigé pour les 10 à 17 ans, répertorie quels sont les gestes considérés comme normaux ou non.

De son côté, l'association mira active en Suisse romande et allemande (www.mira.ch) propose à la fois des conseils en cas de soupçons et des cours de sensibilisation notamment dans le milieu sportif. Elle aide les responsables de clubs à élaborer une marche à suivre en cas de soupçon. « Nous confrontons les moniteurs à différentes situations à risque pour les inciter à réfléchir à la meilleure attitude à adopter », indique Marco Tuberoso, coordinateur de l'association romande. Par exemple, un moniteur qui tient un élève durant une acrobatie, qui entre dans les vestiaires ou



La remise en question du toucher dans le sport permet de déterminer quels sont les gestes indispensables à l'apprentissage.

encore qui donne une petite claque sur les fesses avant de démarrer une compétition.

Communiquer pour dissiper les malentendus

« Je tenais les élèves à bout de bras pour leur apprendre le saut périlleux arrière sans se blesser », se souvient Joël Broye, responsable des sports à l'École secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN). Dix ans ont passé, l'enseignement de l'éducation physique et sportive a évolué. Les agrès figurent toujours au programme scolaire, mais aujourd'hui ce ne sont plus les élèves qui craignent une mauvaise réception. « Les enseignants redoutent qu'un de leurs comportements soit mal interprété. A tel point, qu'ils me demandent des solutions pour éviter les contacts physiques avec leurs élèves », indique Joël Broye.

Promouvoir les contacts physiques positifs dans le sport constitue un excellent antidote aux dérapages. Lors d'exercices nécessitant des contacts physiques pour assurer la sécurité, « le professeur peut expliquer comment et pourquoi il va tenir l'enfant », explique Adrian von Allmen, responsable de projet Swiss Olympic. La transparence permet d'instaurer des relations saines entre sportifs et entraîneurs. « Si les enseignants montrent les gestes normaux devant tout le groupe, les enfants peuvent alors différencier les bons des mauvais contacts physiques », ajoute-t-il. Avis que partage le psychologue Marco Tuberoso : « la communication sur le déroulement des gestes sportifs prévient les malentendus ».

Assumer son rôle d'entraîneur

L'entraîneur joue un rôle exemplaire dans la vie d'un jeune. Il fait figure de modèle, ce qui ne l'autorise pas à outrepasser sa fonction. Il n'est ni un copain, ni un parent de substitution. « Un groupe de gymnastes provocatrices accusaient plusieurs moniteurs de les « mater ». Leur monitrice, trop proche d'elles, n'a pas su assumer son rôle et mettre fin à ces allégations infondées », relate Martine Jacot, présidente de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG). De par sa position privilégiée, l'entraîneur a vite fait d'occuper plus de place que nécessaire dans la vie de ses athlètes. « Que saviez-vous de lui pour le laisser ainsi prendre en main la vie de vos enfants », demande, dans son ouvrage*, Isabelle Demongeot aux parents et aux partenaires institutionnels.

Etre à l'écoute des jeunes

« L'impact de la violence sexuelle sur les victimes dépend de plusieurs facteurs », indique Olivier Robert, directeur du centre de consultation LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions) de Neuchâtel. Il dépend entre autres de la fréquence des agressions sexuelles, du silence ou non de la victime et de la réaction de son entourage. La gravité de l'acte ne permet pas de déterminer l'intensité de l'impact. Si l'on prend l'exemple d'un enfant qui se confie à ses parents, le dommage subi sera différent selon l'écoute et l'interprétation de celui-ci. La spécificité du sport relève des relations de confiance entre sportifs et

responsables. En cas de transgression des limites de son intimité, l'enfant risque de se sentir d'autant plus trahi, troublé et confus si son moniteur dérape. Si un mineur tente de confier à un adulte les faits dont il a été victime, « il faut absolument l'écouter ». « En cas de soupçon, il convient de prendre contact avec des professionnels », conseille Marco Tuberoso.

Accusé à tort

Dans certains cas, des responsables sportifs adéquats peuvent être, à tort, mis en cause. La présidente de l'ACNG cite cet exemple : « Un moniteur peu expérimenté a pris en charge un cours d'agrès. Durant une leçon, il a effectué une roulade avec un enfant. Suite à la description de l'exercice par leur enfant, les parents ont jugé le comportement du moniteur inadéquat, et l'ont accusé d'attouchements sexuels sur mineur. Le moniteur, innocenté par le tribunal, ne s'est jamais remis de cette histoire ». « Il arrive que les adultes interprètent mal certaines situations », précise Marco Tuberoso. D'où l'importance de prendre contact avec des professionnels, habitués à gérer ces situations délicates et susceptibles de déclencher des émotions difficiles à contenir. La formation permet aussi aux entraîneurs d'apprendre à anticiper les difficultés. Les formations de base de Jeunesse et Sport n'évoquent que brièvement le thème, développé plus largement dans la formation continue.

Une situation qui évolue

« La majorité des moniteurs entretiennent des contacts normaux avec leurs élèves », assure Marco Tuberoso. La communication représente la meilleure arme face aux agressions sexuelles. Elle offre plus de transparence au sujet des contacts physiques entre sportifs et entraîneurs. La crainte qu'éprouvent certains responsables montre que la situation, taboue il y a 20 ans, évolue. La remise en question de certains gestes leur permet de déterminer quels sont les contacts physiques indispensables à l'apprentissage. « Dans le milieu sportif comme ailleurs, l'enfant doit pouvoir exprimer lorsqu'un contact physique le gêne et être pris en considération », conclut Olivier Robert.

Anne Kybourg

* « Service volé », Isabelle Demongeot, Editions Michel Lafon, 2007.